

Réunion extraordinaire du Conseil scolaire fransaskois

Le vendredi 13 mai 2011 à 9 h

Audioconférence

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Yvan LeBel, Région n° 5 de Saskatoon (de Regina)
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde (de Bellegarde)
Simone Couture, Région n° 2 de La Vieille (de Ferland de 10 h 10 à 10 h 17)
Céline Desrosiers, Région n° 3 de Regina (de Regina)
André Denis, Région n° 4 de l'école Providence (de St-Denis)
Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park (de Zenon Park)
Murielle Rousseau, Région n° 8 des Battlefords, North Battleford (de North Battleford)
Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école St-Isidore (de Hoey)

Les membres suivants du Conseil scolaire sont absents

Région n° 7 de Prince Albert (poste vacant)

Les membres suivants du personnel sont présents :

Bernard Roy, directeur de l'éducation (de Regina)
Ronald Ajavon, surintendant des affaires et trésorier (de Regina)
Steve Ékoudi, directeur des installations et du transport (de Regina)
Frankie LaClare, directrice adjointe de l'éducation (de Saskatoon)
Christelle Tiati, responsable des communications (de Regina)
Michelle Arseneault, secrétaire au CSF (de Saskatoon)

Observateurs : Mireille Venne, journal de l'Eau Vive

Valérie Ouellet : journaliste de Radio – Canada

Peter Dorrington, directeur de l'Institut français

I OUVERTURE

1.1 Bienvenue

La présidence constate le quorum et appelle à l'ordre la réunion extraordinaire à 9 h et invite les conseillers à réfléchir sur la pensée du jour : « L'humilité, c'est de savoir écouter. » Jacques Perrin.

La secrétaire au CSF affirme que tous les conseillers ont remis leur formulaire de consentement unanime à cette réunion.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 13 mai 2011

- 11.186 MURIELLE ROUSSEAU :** Que l'ordre du jour du 13 mai 2011 soit adopté tel que présenté.

Adopté

II DIRECTIONS DU CONSEIL

2.2 DÉCISIONS

2.1.1 Admissions

Aucune admission à présenter.

2.1.2 Mise à jour du dossier sur le budget du CSF

La déclaration déposée le 27 avril 2011. La cause sera entendue les 24 et 25 mai 2011 dans l'espoir d'obtenir une injonction interlocutoire avant le 31 mai 2011. Correspondance au personnel du CÉF de la possibilité de mises à pied.

- 11.187 JOSEPH POIRIER :** Que le CSF reçoive le rapport verbal de la direction de d'éducation sur la mise à jour du dossier du budget du CSF.

Adopté

- 11.188 MURIELLE ROUSSEAU :** Que le CSF mandate le comité de revendication du CSF de développer une stratégie adressée aux premiers ministres Wall et Harper ainsi qu'au commissaire aux langues officielles du Canada.

Adopté

2.1.3 Rapport financier au 26 avril 2011

- 11.189 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF adopte le rapport financier au 26 avril 2011 tel que présenté.

Adopté

- 11.190 CÉLINE DESROSIERS :** Que le CSF se rencontre à huis clos à partir de 9 h 20.

Adopté

Les observateurs sont invités à sortir de la réunion du CSF.

11.191 JOSPEH POIRIER : Que le CSF lève le huis clos à partir de 10 h 07.

Adopté

Les observateurs sont invités à revenir à la réunion du CSF.

11.192 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF mandate la direction de l'éducation de faire les suivis tels que recommandés auprès des familles concernées.

Adopté

11.193 MURIELLE ROUSSEAU : Que le CSF accepte la recommandation de la direction de l'éducation d'élaborer un projet de campagne de financement et le présenter à la journée de dialogue du CSF le 20 juin 2011.

Adopté

La conseillère Simone Couture se présente à la réunion à 10 h 10.

2.1.4 Installations du CÉF

11.194 SIMONE COUTURE : Que le CSF accepte la soumission de la compagnie *KT Construction* selon les plans de construction proposés pour la phase 1 à l'École Boréale de Ponteix au montant de 749 700\$.

Adopté

11.195 SIMONE COUTURE : Que le CSF mandate la direction de l'éducation de rencontrer le conseil d'administration du Centre Royer pour élaborer et finaliser l'entente concernant le projet de construction de l'école Boréale de Ponteix.

Adopté

La conseillère Simone Couture quitte la réunion à 10 h 17.

11.196 JÉRÔME PERRAULT : Que le CSF mandate la direction de l'éducation de procéder à un emprunt de 35 % du montant total de la phase 1 pour l'école Boréale de Ponteix tel que l'exige la nouvelle formule de financement du ministère et que le gouvernement s'engage de rembourser la dette et les intérêt à chaque mois.

Adopté

11.197 JOSPEH POIRIER : Que le CSF mandate la présidence du CSF de féliciter toutes les personnes impliquées à la mise en place des mesures d'urgence liées à la découverte de particules d'amiante à l'école canadienne française, pavillon élémentaire de Saskatoon.

Adopté

- 11.198 MURIELLE ROUSSEAU :** Que le CSF mandate la direction de l'éducation de continuer à effectuer les examens sur la qualité de l'air d'ici la fin des travaux à l'école canadienne française, pavillon élémentaire de Saskatoon.

Adopté

2.1.5 Protocole d'entente de partenariat CÉF- RSFS

- 11.199 JÉRÔME PERRAULT :** Que le CSF reporte la signature et la mise en place du protocole d'entente de partenariat avec le RSFS jusqu'à l'obtention d'un financement adéquat.

Adopté

2.1.6 Évaluation du rapport de surveillance de la direction de l'éducation, politique 1.6, but 4 – Buts du système scolaire

2.1.7 Évaluation du rapport de surveillance du CSF, politique 2.2 – Approche à la gouvernance

- 11.200 YVAN LEBEL :** Que le CSF adopte les évaluations des rapports de surveillance, politiques 1.6, but 4 et politique 2.2.

Adopté

2.2 DIRECTION STRATÉGIQUE

Aucun item.

2.3 PRINCIPES ET ÉLABORATION DE POLITIQUES ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

Aucun item.

III 3. CORRESPONDANCE ET POINTS D'INFORMATION

Aucun item.

IV 4. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS SPÉCIALES

Aucun item.

V 5. IDENTIFICATION DES POINTS EN DÉVELOPPEMENT POUR LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE

Aucun item

VI TOUR DE TABLE ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

6.1 Évaluation (Politique 2.3 – code de conduite)

6.1.1 Durée de la séance du 13 mai 2011

11.201 MURIELLE ROUSSEAU: Que le CSF accorde un remboursement des honoraires de cette séance du 13 mai 2011 pour une période de moins de 2 heures.

Adopté

6.2 Levée de la séance du 13 mai 2011

11.202 JÉRÔME PERRAULT : Que la séance soit levée à 10 h 44.

Adopté

Présidence

Secrétaire